FORMULAIRE DE SAISINE DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS

Pays de Grasse
communauté d'agglomération

FORMULAIRE À ADRESSER (PAR MAIL OU PAR COURRIER)
Par mail : deontologue.elus@paysdegrasse.fr

Par courrier, sous double enveloppe cachetée (l'enveloppe intérieure portant la mention « Confidentiel » et « A l'attention du référent déontologue des élus ») à l'adresse suivante : CAPG - 57 avenue Pierre Sémard - 06130 Grasse

Identification de l'auteur de la saisine

Nom ..... **Prénom** .....
Collectivité..... **Mandat** .....
Adresse ..... **Téléphone**.....
..... **Mail** .....
.....

Objet de la saisine

(La question doit impérativement être en lien avec la charte de l'élu local dont dispose l'article L1111-1-1 du CGCT)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces jointes au formulaire

Le cas échéant, veuillez fournir toutes les pièces nécessaires à l'étude de votre demande

.....
.....
.....

Date .....

Signature

Après s'être assuré de la recevabilité de la demande pour laquelle il est saisi, le référent déontologue y répondra dans un délai de 1 mois, sauf circonstances particulières et pourra demander à l'élu(e) des informations complémentaires nécessaires à l'examen de la demande. Il apporte son expertise de manière indépendante et impartiale. Ses échanges sont soumis à la plus stricte confidentialité ainsi qu'au secret professionnel. Ses avis sont purement consultatifs et sont insusceptibles de recours.

Les données recueillis ne sont accessibles que par le référent déontologue dans le cadre de sa mission. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) les personnes concernées disposent de différents droits (accès, rectification, effacement, etc) sur leurs données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : dpo@paysdegrasse.fr